

Stabilisation du revenu

situation n'empire. Ils se retirent tout simplement de ce secteur d'activités.

Si l'on considère les statistiques, on constate que 100 agriculteurs cessent d'exercer leur métier chaque année rien que dans la province de l'Ontario. Je sais que l'on a beaucoup parlé au cours des tout derniers temps de la gravité des problèmes actuels. Le problème majeur est celui de l'absence de liquidités.

Nous sommes tous au courant de ce qui s'est passé lors de la mise en marché massive de bétail qui a eu pour effet de casser soudainement les prix acculant ainsi à la faillite des éleveurs. Nous avons connu une sécheresse pendant laquelle les éleveurs n'ont pas disposé d'assez de fourrage et où certains ont fait faillite même si certains d'entre eux travaillaient dans ce secteur depuis 50 ans et avaient consacré toute leur vie à leur exploitation. Ils se rendirent compte soudain qu'ils n'avaient plus les moyens d'acheter du fourrage. Ils durent alors se débarrasser de leurs bêtes. Quand un éleveur prend une telle décision dans une situation comme celle-là, les gens du fisc s'amènent tout de suite pour percevoir l'impôt. Un éleveur met les économies de toute une vie dans son exploitation, et il n'a plus de quoi prendre sa retraite. Les producteurs—que ce soient des pêcheurs ou des producteurs maraîchers, des pomiculteurs ou des producteurs de quelque spécialité horticole que ce soit—ont tous des problèmes, mais ils ont toujours estimé que leurs économies pour leur retraite étaient entièrement engagées dans leur exploitation. Quand ils ont à payer l'impôt sur les gains en capital, ils découvrent soudain qu'ils doivent se décharger de tous les produits qu'ils peuvent avoir et vendre à perte. Le gouvernement se rue sur tout l'argent qu'ils peuvent toucher. Ils découvrent soudain qu'ils ne sont plus en mesure de prendre leur retraite. On ne devrait pas tolérer que ce genre de situation se répète.

● (1610)

On pourrait empêcher les jeunes agriculteurs de faire faillite, même si les banques jugent qu'ils présentent un mauvais risque. Il y a toujours des risques à courir dans ce domaine. Quiconque s'occupe d'agriculture le sait. C'est la même chose dans tous les autres secteurs. L'avocat qui ouvre un cabinet ne s'attend pas à voir les clients se bousculer à la porte dès qu'il a posé sa plaque! Il faut des années pour qu'une entreprise soit prospère. Il n'en va pas autrement dans le cas d'une exploitation agricole. Il y aura des années de vaches maigres, mais l'agriculteur peut survivre s'il serre les dents et si le gouvernement est disposé à l'aider dans les temps difficiles.

L'agriculteur a besoin de liquidités quand la catastrophe survient, et il ne peut attendre cet argent pendant un an ou deux. Nous nous chicanons encore à propos de l'embargo. On avait promis aux producteurs qu'ils seraient dédommages. On s'est engagé à leur égard. On ignore toujours ce qui va se passer. En fait, il ne se passera rien. Les producteurs ne peuvent vivre de promesses. De nos jours, il faut pouvoir compter sur des réserves.

Ce que je propose, c'est un programme qui ressemble beaucoup au programme de stabilisation des prix du grain. Ce plan prévoit une contribution de 2 p. 100 des producteurs. J'ai proposé que le producteur verse 3 p. 100 et que le gouvernement fédéral double la mise en versant 6 p. 100. A l'heure actuelle, le gouvernement fournit une part de 4 p. 100 des ventes et le producteur 2 p. 100. Je pense toutefois que chaque

producteur serait disposé à accroître sa contribution au besoin, du moment qu'il existe une caisse d'où il pourra retirer les fonds dont il aura besoin. Il y aura des périodes où les revenus seront suffisants pour dépanner les producteurs, mais il y aura également des périodes creuses. A l'heure actuelle, le producteur contribue une part de 2 p. 100 au programme de stabilisation et de 5 p. 100 environ au régime d'assurance-récolte. La contribution totale est donc actuellement de 7 p. 100. Je suis sûr que tous les producteurs accueilleraient avec plaisir ou du moins accepteraient de considérer toute autre proposition qui permettrait finalement de supprimer la nécessité de programmes tels que le programme d'assurance-récoltes, le programme d'avancement de fonds et même le programme de stabilisation.

Ma proposition éviterait aux producteurs de devoir se comporter servilement comme ils ont dû le faire dans le cadre du programme d'aide à l'entretien des troupeaux. Comme les producteurs manquaient de fonds durant cette période, ils ont dû mendier à la porte du gouvernement. J'estime qu'à l'époque actuelle, personne ne devrait être forcé de venir mendier auprès du gouvernement. Quand cela se produit, les contribuables ont l'impression de venir en aide aux agriculteurs. Soudain, Radio-Canada montre une grande exploitation agricole. Peu importe que l'exploitation soit grevée de dettes; elle s'étend à perte de vue et l'équipement est neuf. L'exploitation est probablement financée à 22 p. 100, mais c'est probablement le genre de projet que Radio-Canada va montrer aux Canadiens, en leur disant qu'ils soutiennent les nantis. Je crois qu'on ne devrait pas être obligé de mendier ainsi.

D'autres programmes ont été proposés. Par exemple, le Cattlemen's Association préconise un programme d'actions. Elle croit que les producteurs peuvent investir dans certaines circonstances comme lorsque les ventes sont meilleures. Ce qui est triste, c'est qu'en période de sécheresse, les éleveurs doivent vendre parce qu'ils n'ont pas suffisamment de provendes. Ils ont alors des revenus élevés, mais il leur reste leurs terres. S'ils ont encore leur exploitation, ils n'ont pas les fonds nécessaires pour recommencer l'année suivante avec une réserve suffisante de fourrage. Dans un cas comme celui-là, nous devons permettre aux éleveurs de réinvestir leur argent dans un fonds. Cela alimenterait la caisse et ainsi d'autres exploitants agricoles pourraient emprunter des capitaux l'année suivante quand il y aura du fourrage ou s'ils ont conservé leurs terres. Tant qu'ils paient des impôts, ils peuvent toujours recourir à la caisse.

Ce que je préconise c'est de les exonérer d'impôts pendant une période, pourvu qu'ils placent cet argent dans la caisse. On devrait les exempter de taxes s'ils se relancent dans l'agriculture l'année suivante. De cette manière, le programme disposera de fonds suffisants, ce qui sera utile. En fait, le secteur s'autofinancerait car il disposerait de fonds suffisants. Par exemple, la Société du crédit agricole a désespérément besoin de 200 millions de dollars, ce dont elle ne peut disposer puisque le gouvernement ne l'alimente pas. En pareil cas, le producteur pourrait placer cet argent dans la caisse, et il pourrait servir à ceux qui en ont besoin. De même, à leur retraite, les exploitants agricoles devraient pouvoir verser leur argent dans la caisse au lieu que le gouvernement ne les matraque avec l'impôt sur les gains en capital. Si cet argent était dans cette caisse, cela aiderait le secteur agricole et éviterait au gouvernement d'avoir à recueillir des fonds en émettant des emprunts. Les exploitants agricoles cotiseraient à